

Master | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |
RNCP 38175

Master 2 Science politique - Parcours Communication institutionnelle et politique des territoires (M2_CIPT)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Ce parcours de M2 Communication institutionnelle et politique des territoires, au sein de la mention de master Science politique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (École de science politique), vise à former des spécialistes de la communication territoriale ; destinés à intégrer les différentes collectivités territoriales, ils travailleront au service de collectivités et/ou des cabinets d'élus locaux en matière de communication interne ou externe, de marketing territorial et de diverses formes de communication visant à renforcer l'identité des territoires. Leurs fonctions seront plus ou moins "politiques" en fonction des besoins des élus (conseil, aide stratégique, travail de légitimation et politiques d'image).

► Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Analyser les enjeux, les acteurs et les logiques de la communication politique, institutionnelle et territoriale, en mobilisant des connaissances théoriques solides ;
- Concevoir et mettre en oeuvre des stratégies de communication adaptées aux contextes des institutions publiques et des collectivités territoriales ;
- Comprendre et appliquer les règles explicites et implicites propres aux métiers de la communication publique, y compris dans leurs dimensions éthiques, politiques et managériales ;
- Assumer des responsabilités élargies, incluant des fonctions relevant des ressources humaines, dans les services de communication ou de direction au sein des structures publiques ;
- S'adapter aux spécificités des environnements institutionnels territoriaux en intégrant les attentes des usagers, des élus et des partenaires locaux.

► Métiers visés

La formation prépare les apprenants à exercer dans les secteurs de la communication publique, politique et territoriale, au sein de collectivités territoriales, institutions publiques, agences spécialisées ou cabinets d'élus.

Métiers ou familles de métiers :

- Directeur.trice ou membre de cabinet d'élue.e territoriale

- Directeur.trice de la communication (interne et/ou externe)
- Chargé.e de communication institutionnelle ou territoriale
- Responsable des relations publiques ou de la communication politique
- Spécialiste en marketing territorial

► Rythme d'alternance

1 semaine de cours et 3 semaines sur les lieux de travail.

► Dates de la formation et volume horaire

01/09/2025 > 14/09/2026 (487 heures)

Durée : 1 an

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

École de Science politique de la Sorbonne

1, rue Victor Cousin

75005 - PARIS



► Siège Établissement

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

1, rue Victor Cousin

75005 - PARIS



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Les candidats devront justifier l'obtention d'un Master 1 de science politique, ou de science sociales ou de communication contenant des matières de science politique.

Les candidats pourront également justifier d'un cursus de droit ayant pris en compte le droit des collectivités locales et la science politique.

Ils devront disposer de compétences en matière de science politique, de sociologie et de communication. Ils devront présenter des aptitudes élevées à la communication orale et à la rédaction.

Une connaissance des collectivités locales (éventuellement au travers d'un stage déjà réalisé) et des enjeux politiques locaux est attendue

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Marie COUPOIS

contact@formasup-paris.com

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



PROGRAMME

► Code RNCP 38175

► Direction et équipe pédagogique

Julien Fretel - Responsable de la formation et du parcours

Yves Buchet de Neuilly - Responsable de la mention

Volume horaire
session - 1
année 1



Programme détaillé de la formation

Communication publique	20h
Sociologie des territoires	20h
Droit des collectivités territoriales et des marchés publics	20h
Stratégies de la communication territoriale	20h
Communication de crise	20h
Relations avec la presse	20h
La transition numérique et l'IA	15h
Mobilisations et contestations locales	20h
Stratégie éditoriale et parole publique	15h
Communiquer dans un monde en transition écologique	15h
Retour d'expérience professionnelle	20h
Salon CapCom	15h

Coaching	15h
Les enjeux numériques des territoires	20h
Gouvernance des territoires	20h
Marketing territorial	20h
Les publics de la communication territoriale	20h
La concertation locale	20h
Les élections territoriales	20h
La communication interne	15h
Techniques graphiques et audiovisuelles	20h
Management et ressources humaines en communication	30h
Média training	15h
Retour d'expérience professionnelle	15h
Evaluation/Soutenances	7h

► Modalités pédagogiques

- Cours
- Conférences
- Ateliers

► Contrôle des connaissances

Soutenances

► Diplôme délivré

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, délivré par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

COMPÉTENCES

Les diplômé.e.s seront en mesure de piloter des actions de communication stratégique au sein de collectivités, institutions publiques ou cabinets politiques, en lien avec les enjeux territoriaux, démocratiques et organisationnels.

Activités professionnelles exercées

- Élaboration de stratégies de communication (globale, éditoriale et numérique)
- Gestion des relations avec les médias
- Rédaction et éditorialisation de contenus (notes, argumentaires, briefs)
- Organisation d'événements institutionnels ou politiques
- Mise en oeuvre de dispositifs de démocratie participative
- Encadrement et management d'équipes ou de services
- Suivi de la gestion financière, administrative et juridique
- Passation et suivi des marchés publics

► **Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques**

- - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

► **Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés**

- - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines

► Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

► Contribuer à la transformation en contexte professionnel

- - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

► Analyser les dynamiques du champ politique

- - Comprendre les dynamiques de l'espace public et politique en s'appuyant sur les connaissances historiques et socio-politiques nationales et internationales
- - Analyser stratégiquement des logiques d'action institutionnelle
- - Comprendre les processus législatifs et réglementaires nationaux et européens

► Contribuer à la prise de décision, mettre en place et évaluer des actions publiques

- - Analyser l'émergence des problèmes publics et en accompagner la prise en charge
- - Identifier les acteurs d'une politique publique
- - Définir les objectifs et les moyens des programmes d'action des pouvoirs publics